



Votre Logement Etudiant ? **VISALE** s'en porte garant...

***VISALE** se porte garant pour vous gratuitement :*

- Plus besoin de solliciter vos parents ! Simple et facile, vous devez saisir votre demande de visa en ligne www.visale.fr.
- *Actuellement et en raison du nombre important de dossiers à traiter par **VISALE** . N'attendez pas la réception du visa définitif : imprimez une copie écran de votre demande **VISALE** et joignez la à votre demande de logement **CROUS**.*
- Le **CROUS** enregistrera votre demande avec ce document. Dès réception, du visa certifié définitif **VISALE**, il vous suffira de l'envoyer au **CROUS**.

VISALE. 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

